

Déclaration FO COM du Cher

Conférence de presse du 29 juillet 2009

Le Président de la République n'a pas répondu aux interpellations du Comité National qui, suite aux remontées des comités locaux départementaux l'appelle à organiser un référendum sur le service public postal.

Réuni en assemblée plénière le 9 juillet 2009, le comité national contre la privatisation de La Poste et pour un débat public sur le service public postal a choisi la date de la consultation nationale sur l'avenir de La Poste : elle se tiendra le samedi 3 octobre 2009.

Aujourd'hui, les organisations signataires de l'appel s'engagent à tout mettre en œuvre pour la réussite de cette consultation.

Organisée localement partout en France par les comités locaux et les collectivités partenaires de l'action du comité national, cette consultation pourrait se tenir dans les mairies comme devant les bureaux de poste, dans la transparence et la démocratie pour que chacun ait une chance de se prononcer sur le projet de privatisation de La Poste.

La Poste est véritablement en danger. La dégradation du service public se poursuit depuis plusieurs années, marquée par une baisse des effectifs, la fermeture des bureaux de Poste et la transformation du service financier de La Poste en banque postale.

Le gouvernement a maintenant l'intention de privatiser La Poste en la transformant en société anonyme dont le capital sera introduit en bourse.

Cette réforme sonnerait le glas du service public postal, c'est-à-dire l'un des services publics essentiels à l'exercice des droits des citoyens, en l'occurrence du droit à la communication.

C'est ensemble que nous devons l'empêcher car nous voulons que ce droit fondamental puisse continuer à s'exercer avec des garanties pour les postiers et le service postal, persuadés qu'une gestion privée ne peut apporter.

La privatisation de La Poste ne va pas améliorer la qualité du service rendu mais au contraire la dégrader et rendre celui-ci beaucoup plus inégalitaire.

C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien plein et entier afin de préserver le développement de ce service public essentiel aux Français.

Bourges le 29 juillet 2009

Le Secrétaire Départemental FO COM du Cher

André AUCHAT